

# Association des Conseils en Innovation

## Cinq recommandations pour HORIZON 2020



L'Union européenne consacre à la recherche et développement 2% de son PIB alors que les Etats-Unis et le Japon consacrent respectivement 2,8 et 3,4% de leur PIB. Pour éviter à l'Europe de perdre du terrain, l'Union européenne s'est fixée comme objectif, dans le contexte de la stratégie Europe 2020, d'accroître les dépenses de R&D en les portant à 3 % du PIB d'ici à 2020.

La recherche et l'innovation sont donc des enjeux déterminants pour progresser dans la réalisation des objectifs de la stratégie Européenne, à savoir une croissance intelligente, durable et inclusive. Le nouveau programme-cadre de l'Union européenne HORIZON 2020 muni d'un budget global de 87 milliards d'euros en sera un instrument majeur.

Il apparaît essentiel afin d'atteindre ces objectifs ambitieux de tirer les enseignements du programme cadre précédent et d'optimiser la mise en œuvre d'HORIZON 2020.

Ce document contient la synthèse d'un travail de réflexion sur ce sujet menée par la commission métier Projets Collaboratifs Innovants de l'Association des Conseils en Innovation (antérieurement ASCOFI-UNATRANTEC). Cette commission animée par Thierry Bidot est composée de 27 sociétés de conseil en innovation exerçant une activité dans le montage et la gestion de projets collaboratifs innovants et représentant une part importante des acteurs français du domaine.

Il a été écrit par Thierry Bidot (ARTTIC), Nicolas Bonnet (Efficient-Innovation), Jetta Keranen (Alma Consulting Group), Magdalena Salik (Efficient-Innovation), Marjory Wachtel (Leyton) et expose les cinq recommandations suivantes :

- **Donner toutes leurs chances aux idées novatrices**
- **Placer les PME au cœur de l'innovation**
- **Promouvoir l'innovation de service**
- **Améliorer les évaluations des propositions**
- **Exiger une gestion de projet de qualité**

## **Présentation de l'Association des Conseils en Innovation**

L'Association des Conseils en Innovation vise à consolider et promouvoir à l'échelle européenne le métier français du conseil en innovation auprès des acteurs privés et publics notamment en appuyant la mise en œuvre des politiques publiques et leurs opérateurs supports et en aidant au développement de l'innovation dans les entreprises.

Réparti sur l'ensemble du territoire français, le réseau formé par les membres de l'Association des Conseils en Innovation se compose de 44 sociétés représentant un effectif cumulé d'environ 1000 consultants spécialisés dans le conseil en innovation.

L'association représente les métiers :

- Politiques publiques d'innovation
- Marketing de l'innovation
- Projets collaboratifs innovants
- Financement fiscal de l'innovation
- Processus d'innovation
- Haut de bilan et vente des sociétés innovantes

Elle est particulièrement bien représentative du secteur des projets collaboratifs innovants avec en son sein 27 sociétés travaillant sur ce secteur, dont certaines de grande taille, représentant une part importante des acteurs français du domaine.

Cette représentativité a permis à l'association de jouer un rôle moteur dans plusieurs actions d'intérêt collectif. Elle a ainsi publié un guide thématique intitulé PME et Programme Coopération, a été associée à des réflexions d'évolution de l'APT et au rapport de l'inspection générale des finances sur l'accès des PME au 7<sup>e</sup> PCRD et a actualisé le Kit formation Europe d'OSEO. Récemment OSEO et l'Association des Conseils en Innovation ont défini une approche partenariale associant l'expérience de l'Association des Conseils en Innovation en projets collaboratifs européens à la connaissance des PME par OSEO, et dont l'objectif est d'œuvrer à l'insertion de PME dans des projets en cours de montage du programme Coopération du 7<sup>e</sup> PCRD.

Association des Conseils en Innovation  
8 Rue Jean Goujon  
75008 Paris  
[contact@ascofi.fr](mailto:contact@ascofi.fr)  
[www.ascofi.fr](http://www.ascofi.fr)

## **Recommandation n° 1 : Donner toutes leurs chances aux idées novatrices**

---

Les évaluations de projets européens potentiels sont aujourd'hui réalisées sur des documents écrits synthétisant leur raison d'être, leur réalisation et les impacts attendus. Certes l'innovation scientifique, la qualité de la recherche et du consortium et les progrès attendus sont des éléments clés, mais la compétition tend aussi à donner une importance toute particulière à la qualité formelle du projet et du document porteur du projet. Cet état de fait tend à donner un poids très fort à la capacité du consortium et du coordinateur à monter un projet et un document formellement irréprochables. **Ceci pénalise naturellement les porteurs d'idées** qui ne sont pas coutumiers des projets européens ou qui ne disposent pas des moyens nécessaires au montage du projet et à la rédaction du document support. L'une des conséquences est que certaines structures porteuses d'idées novatrices peinent ou renoncent à obtenir des financements européens alors même que certaines de leurs idées pourraient être à l'échelle de l'Europe d'un intérêt majeur.

Les mesures proposées ont pour objet de **donner à l'Europe des moyens spécifiques permettant de détecter et donner toutes leurs chances à des idées résolument novatrices quels que soient leurs porteurs.**

### **Mesures proposées :**

1. Etablir des appels d'offres dédiés aux idées et concepts novateurs et non à des projets. Mettre en place des évaluations spécifiques (panel important d'experts, présentation orale, etc.) et sélectionner ainsi les idées les plus prometteuses.
2. Financer pour les idées et concepts sélectionnés le montage de projets et la rédaction des propositions écrites associés. Mettre en place un système de vérification de la qualité des projets ainsi montés et financer ceux dont le montage le mérite.

## **Recommandation n° 2 : Placer les PME au cœur de l'innovation**

---

Si les PME disposent dans le 7<sup>e</sup> PCRD, de plusieurs facilités d'accès à la recherche européenne (objectif *politique* de 15 % du budget dans le programme « Coopération », existence des *projets de recherche pour les PME* ou *pour les associations de PME* dans le programme « Capacités », financement sous forme de subvention à 75 % des dépenses totales), leur participation au PCRD est en réalité difficile pour plusieurs raisons : l'accès à l'information, la complexité des procédures, l'investissement nécessaire pour préparer une proposition de qualité, les délais, etc.

Les mesures proposées **visent à l'élaboration d'un programme propre « PME »**. Celui-ci donnerait un signal politique fort d'un véritable soutien ainsi que des moyens adaptés spécifiquement aux PME.

### **Mesures proposées :**

1. Elaborer un **programme dédié**, disposant d'un budget propre, intitulé « PME » sans thématique, dans lequel chaque proposition déposée comprendrait au moins 75 % de PME et dont 50% de la demande de financement total serait pour les PME. Dans le cadre de ce programme :
  - Mettre en place un système de prime exploratoire (« Voucher »), permettant le financement d'experts externes (marketing, étude de marché, montage de projets, veille) pour la préparation du projet.
  - Garder le taux de financement de 75% sous forme de subvention.
  - Implémenter des délais très courts (négociation courte du contrat, démarrage très rapide après le dépôt ou possibilité de démarrer les travaux avant la signature du contrat.
  - Permettre de fixer librement la durée du projet.
  - Rendre éligible des actions de valorisation des résultats à l'issue du projet
  - Intégrer la possibilité de financement bancaire à taux réduit pour les PME.

### **Recommandation n° 3 : Promouvoir l'innovation de service**

---

L'innovation de service est un concept relativement récent qui regroupe le développement de services innovants non obligatoirement technologiques en apportant une valeur ajoutée aux solutions existantes (performance, méthodes, rapport qualité/prix, etc.) ou permettant d'accélérer la mise sur le marché d'un produit. Un exemple célèbre est le concept de « réseau social » sur internet.

Cependant ce type d'innovation est aujourd'hui peu financé par les pouvoirs publics. Une innovation de service est pourtant souvent génératrice de croissance économique et de retombées sociétales. De plus, beaucoup de sociétés européennes sont orientées « services » et sont donc particulièrement concernées

La mesure proposée est simple dans son esprit mais nécessite une révolution culturelle. Elle consiste à introduire ce concept dans tous les programmes publics orientés vers l'innovation.

#### **Mesure proposée :**

1. Introduire et financer l'innovation de service dans l'ensemble des programmes et appels à projets.

## **Recommandation n° 4 : Améliorer les évaluations des propositions**

---

Les évaluations de projet font souvent l'objet de discussions polémiques sur leur pertinence. Elles sont aujourd'hui réalisées sur la base de quelques critères, ceux de caractère scientifique et technique étant souvent prépondérants. Un grand nombre d'évaluateurs ont un profil technique et scientifique. Par ailleurs, la notation sur un faible nombre de points pour chaque critère ne permet pas de différencier les évaluations de projets de manière significative. Enfin, le nombre réduit d'évaluateurs par projet et le temps qui leur est imparti limitent l'intérêt et la pertinence des évaluations qui ne sont pas toujours en rapport avec les efforts financiers et humains considérables déployés pour les montages.

Les mesures proposées ont pour but **d'augmenter la transparence, la qualité et la pertinence des évaluations afin d'optimiser la sélection de projets.**

### **Mesures proposées :**

1. Ouvrir plus les évaluations à des éléments non technologiques et scientifiques en diversifiant le type de critères et d'évaluateurs.
2. Améliorer la précision et la pertinence des évaluations en augmentant le nombre de critères, le nombre de points par critère, le nombre d'évaluateurs et le temps alloué à chaque évaluateur.

## **Recommandation n° 5 : Exiger une gestion de projet de qualité**

---

Les projets collaboratifs européens sont, par nature, complexes. Ils incluent différents types d'organisations partenaires et rassemblent plusieurs nationalités, disciplines, secteurs et méthodes de travail. Le pilotage et la mise en œuvre de ces projets est par nature une activité difficile. A titre d'exemple la Cour des comptes européenne indique ainsi dans un rapport publié en 2009 relatif à l'analyse de certains types de projets : « Cependant, alors que tous les projets étaient qualifiés d' "excellents" au moment de leur sélection par la Commission, ils n'étaient pas plus d'un tiers à être classés dans la catégorie "bons à excellents" après leur mise en œuvre ». L'expérience passée montre clairement l'influence positive considérable d'un pilotage et d'une gestion de projet efficaces et professionnelles sur leurs performances, résultats et impacts.

Les mesures proposées visent à **garantir** pour ces projets ambitieux, au delà d'une coordination scientifique classique, **un pilotage stratégique performant et une gestion administrative et financière professionnelle.**

### **Mesures proposées :**

1. Financer à 100% les activités de pilotage de projet ainsi que celles de gestion administrative et financière.
2. Promouvoir et exiger d'une part, et contrôler avec de véritables conséquences sur les projets d'autre part, la qualité du pilotage et de la gestion des projets.



## Les membres de la commission Projets Collaboratifs Innovants

---

Responsable de commission - Thierry Bidot

**Absiskey** – [www.absiskey.com](http://www.absiskey.com)

François Chollet – Tel : 02.41.20.01.02 – Email : [f.chollet@absiskey.com](mailto:f.chollet@absiskey.com)

**Alcimed** – [www.alcimed.com](http://www.alcimed.com)

Isabelle De Magny - Tel : 04.37.48.22.00 - Email : [isabella.demagny@alcimed.com](mailto:isabella.demagny@alcimed.com)

**Alma Consulting Group** – [www.almacg.com](http://www.almacg.com)

Luc Ragon - Tel : 04.72.35.80.75 - Email : [lragon@almacg.com](mailto:lragon@almacg.com)

**ARTTIC** – [www.arttic.com](http://www.arttic.com)

Thierry Bidot - Tel : 01.53.94.54.85 – Email : [bidot@arttic.eu](mailto:bidot@arttic.eu)

**AUVALIE** – [www.auvalie.com](http://www.auvalie.com)

Pierre Michea - Tel : 04.81.07.38.90 - Email : [pierre.michea@auvalie.com](mailto:pierre.michea@auvalie.com)

**Capital High Tech** – [www.chtech.fr](http://www.chtech.fr)

Florence Ghiron - Tel : 05.35.54.00.84 - Email : [fghiron@chtech.fr](mailto:fghiron@chtech.fr)

**CEIS - Innovation 128** - [www.ceis.eu/fr/innovation-128/accueil](http://www.ceis.eu/fr/innovation-128/accueil)

Marc-Henri Ménard – Tel : 01.45.55.58.14 – Email : [mhmenard@ceis-innovation128.com](mailto:mhmenard@ceis-innovation128.com)

**D&Consultants** – [www.detconsultants.com](http://www.detconsultants.com)

Dominique Carlac'h - Tel : 01.53.62.98.57 - Email : [dcarlach@DetConsultants.com](mailto:dcarlach@DetConsultants.com)

**DMS Conseil** – [www.dmsconseil.com](http://www.dmsconseil.com)

Pierre-Michel Barry - Tel : 03.20.54.70.10 - Email : [pmbarry@wanadoo.fr](mailto:pmbarry@wanadoo.fr)

**Efficiency-Marketing** - [www.efficiency-marketing.com](http://www.efficiency-marketing.com)

Alain De Brisson - Tel : 01.40.95.90.80 – Email : [debrisson@efficiency-marketing.com](mailto:debrisson@efficiency-marketing.com)

**Efficient-Innovation** – [www.efficient-innovation.fr](http://www.efficient-innovation.fr)

Nicolas Bonnet - Tel : 04.67.13.82.40 – Email : [nbonnet@efficient-innovation.fr](mailto:nbonnet@efficient-innovation.fr)

**Erdyn** – [www.erdyn.com](http://www.erdyn.com)

Bénédicte Charrin - Tel : 01.44.16.86.00 – Email : [benedicte.charrin@erdyn.fr](mailto:benedicte.charrin@erdyn.fr)

**Eurinnov** – [www.eurinnov.com](http://www.eurinnov.com)

Matthieu Rolland - Tel : 01.40.98.03.45 - Email : [matthieu.rolland@eurinnov.com](mailto:matthieu.rolland@eurinnov.com)

**Euroquality** – [www.euroquality.fr](http://www.euroquality.fr)

Marc Ponsar - Tel : 01.44.69.99.80 – Email : [marc.ponsar@euroquality.fr](mailto:marc.ponsar@euroquality.fr)

**FV Marketing** – [www.fvmarketing.fr](http://www.fvmarketing.fr)

Christian Guthmann - Tel : 01.41.97.02.60 – Email : [cguthmann@fvmarketing.fr](mailto:cguthmann@fvmarketing.fr)

**Impulsion** – [www.valles-impulsion.fr](http://www.valles-impulsion.fr)

Julio Valles - Tel : 05.61.53.06.62 – Email : [jvalles@valles-impulsion.fr](mailto:jvalles@valles-impulsion.fr)

**Innovative Business Partners** – [www.innovative-business.eu](http://www.innovative-business.eu)

Paul Vincent - Tel : 05.67.11.14.39 - Email : [paul.vincent@innovative-business.eu](mailto:paul.vincent@innovative-business.eu)

**InnoviSCOP** – [www.innoviscop.com](http://www.innoviscop.com)

Guillaume Roussel - Tel : 06.89.10.00.06 – Email : [guillaume.roussel@innoviscop.com](mailto:guillaume.roussel@innoviscop.com)

**Leyton** – [www.leyton.com](http://www.leyton.com)

Marjory Wachtel - Tel : 04.78.41.41.18 - Email : [mwachtel@leyton.com](mailto:mwachtel@leyton.com)

**L-UP** - [www.l-up.com](http://www.l-up.com)

Philippe Bellier - Tel : 01.40.68.39.47 - Email : [philippe.bellier@l-up.com](mailto:philippe.bellier@l-up.com)

**NEWTON ET ASSOCIES** – [www.newton-associes.com](http://www.newton-associes.com)

Louis Veyret - Tel : 06.88.94.36.69 - Email : [lveyret@newton-associes.com](mailto:lveyret@newton-associes.com)

**Nutratech Conseils** – [www.nutratech-conseils.com](http://www.nutratech-conseils.com)

David Gaudout - Tel : 06.61.92.66.74 - Email : [david.gaudout@nutratech-conseils.com](mailto:david.gaudout@nutratech-conseils.com)

**PNO Consultants** – [www.pnoconsultants.com](http://www.pnoconsultants.com)

Benjamin Couloumère - Tel : 01 44 77 91 04 - Email : [benjamin.couloumere@pnoconsultants.com](mailto:benjamin.couloumere@pnoconsultants.com)

**PROJECT EDUCATION** – [www.project-education.com](http://www.project-education.com)

Maxime Legrand – Tel : 01 40 98 01 40 - Email : [maxime.legrand@project-education.com](mailto:maxime.legrand@project-education.com)

**Subventium** – [www.subbventium.com](http://www.subbventium.com)

Marie-Odile Senand – Tel : 01 42 49 76 76 – Email : [mosenand@subventium.com](mailto:mosenand@subventium.com)

**Vitamib** – [www.vitamib.com](http://www.vitamib.com)

Xavier Fabre - Tel : 04.86.11.01.85 - Email : [xfabre@vitamib.com](mailto:xfabre@vitamib.com)

**Welcomeurope** – [www.welcomeurope.com](http://www.welcomeurope.com)

Lorraine De Bouchony – Tel : 01 42 54 60 64 – Email : [lbouchony@welcomeurope.com](mailto:lbouchony@welcomeurope.com)